

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **129 (2003)**

Heft 12: **Courants d'air**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

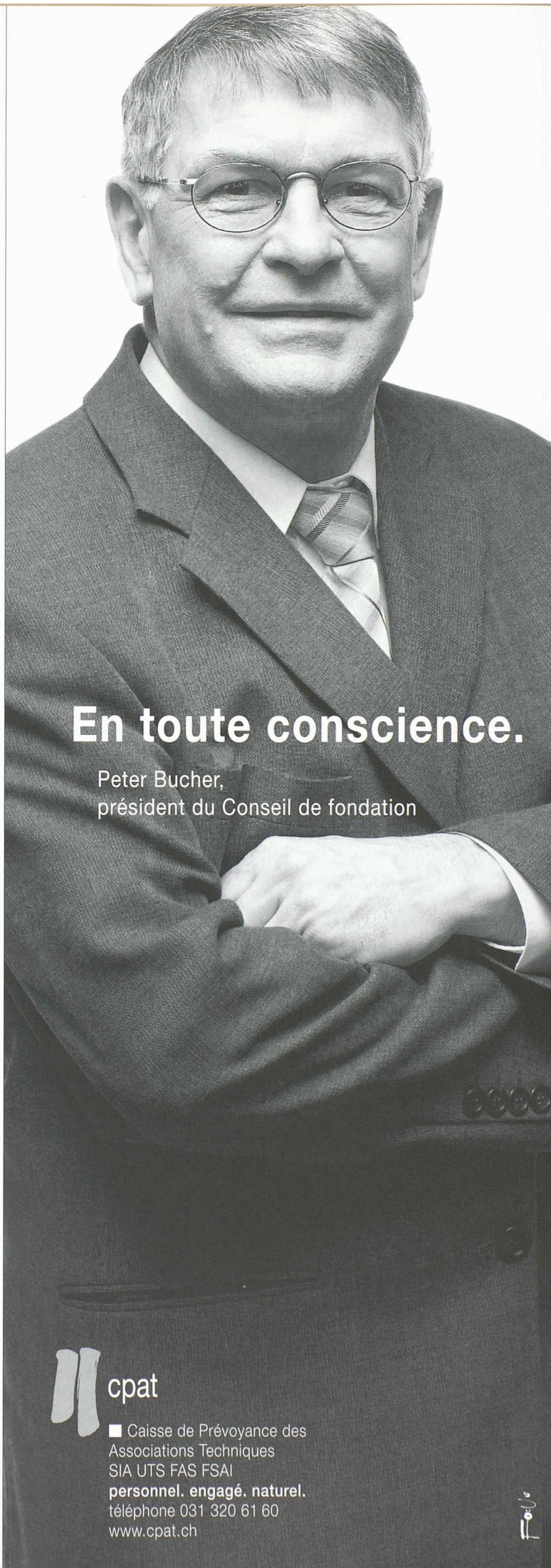
### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CCR : CAHIERS TECHNIQUES, PROJETS ET SWISSCONDITIONS

Lors de sa 14<sup>e</sup> réunion, le 13 mai 2003, la commission centrale des normes et règlements (CCR) a statué sur la validité de cinq cahiers techniques. Ainsi, les cahiers SIA 2006 « Durchführung und Interpretation der Potentialmessung an Stahlbetonbauten » (Mesures de potentiels dans le béton armé, qui existe seulement en allemand), SIA 2008 « Manuel pour le câblage de communication » et SIA 2017 « Valeur de conservation des ouvrages » voient leur validité prolongée jusqu'au 31 décembre 2006, prolongation qui touche aussi - mais jusqu'au 31 décembre 2004 seulement - le cahier technique SIA 2014 « Organisation des couches de CAO ». Quant au document SIA 2004 « Cahier technique pour la recommandation SIA 451 », il sera retiré vu que de nouvelles directives du CRB l'ont rendu caduc.

En vue de leur soumission à l'assemblée des délégués, la CCR a approuvé les règlements révisés 104 « RPH des ingénieurs forestiers », 110 « RPH des urbanistes » et 121 « Facturation des variations de prix par la méthode de l'indice spécifique d'ouvrage (MIS) », de même que les articles 5 à 7 des règlements 102 « RPH des architectes », 103 « RPH des ingénieurs civils » et 108 « RPH des ingénieurs mécaniciens et électriciens ». La publication du cahier technique 2022 « Traitement de surface des constructions en acier » a été autorisée et son entrée en vigueur fixée au 1<sup>er</sup> août 2003. Un crédit supplémentaire a été accepté pour le projet de norme SIA 421 « Indices d'usage du sol ». Quant au projet de recommandation « Construction durable » (phase E), il a reçu le feu vert de la CCR.



## En toute conscience.

Peter Bucher,  
président du Conseil de fondation



■ Caisse de Prévoyance des  
Associations Techniques  
SIA UTS FAS FSAI  
**personnel. engagé. naturel.**  
téléphone 031 320 61 60  
[www.cpat.ch](http://www.cpat.ch)

Au cours de la même séance, la CCR a également débattu de la répartition des devoirs du maître de l'ouvrage dans les *Swissconditions* ainsi que du suivi à mettre en place pour les dispositions contractuelles spécifiques aux normes (DCN). Elle reconnaît l'étroite relation entre les DCN et les descriptifs des prestations figurant dans le catalogue des articles normalisés (CAN) édité par le Centre pour la rationalisation de la construction (CRB). Des propositions doivent donc être élaborées pour assurer une collaboration plus efficace, mais la CCR exclut une restructuration et une nouvelle répartition des responsabilités.

Dr Markus Gehri,  
secrétariat général SIA

## REGISTRE DES LÉS D'ÉTANCHÉITÉ

La commission SIA 281 « Lés d'étanchéité à base de bitume polymère » publie deux fois par an la liste des lés d'étanchéité à base de bitume et de bitume polymère dont un rapport d'essai atteste qu'à la demande des fabricants concernés, ils ont subi avec succès l'ensemble des contrôles prévus dans les normes SIA 281 et SIA 281/1. Un rapport qui, lors de sa présentation, ne doit pas dater de plus d'une année. Le registre à jour des lés d'étanchéité peut être téléchargé sur le site Internet de la **sia** : [www.sia.ch/pratique>publications>registre](http://www.sia.ch/pratique>publications>registre).

Les demandes d'inscription dans la liste - accompagnées du formulaire **sia**

*ad hoc*, du rapport d'essai et de l'attestation y relative - doivent être adressées au secrétariat général de la **sia**, service des normes et règlements, case postale, 8039 Zurich. Le prochain délai pour le dépôt d'une demande est fixé au 25 août 2003 et la prochaine liste mise à jour sera publiée en automne 2003. Un émoulement de 20 francs par semestre est perçu pour chaque produit intégré à la liste.

Manfred N. Partl, président de la  
commission SIA 281



Assez *labouré?*